

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR EVITER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Thérapie :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

## Déclaration de Maladie : N° P19-0013419

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3110 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ZAID LARBI Date de naissance : 01.01.1945

Adresse : My EL MEHDIGO MONTE ARRUIT BP 440 (NADOR)

Tél. : 06 61 155808 Total des frais engagés : 1930,00 Dhs Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 10/07/2019

Nom et prénom du malade : Zaid Larbi Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Mutabola

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

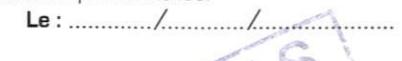
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 10/07/2019

Signature de l'adhérent(e) :





## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	08 OCT 2019	BS 1390,- PH	1782,-

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DÉBUT D'EXÉCUTION
				FIN D'EXÉCUTION
O.D.F	DETERMINATION DU CŒFFICIENT			

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

## **[Création, remont, adjonction]**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



# LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LABOMEDIC

**M.S. EI HAROUCHI ( PHARMACIEN BIOLOGISTE ).**

ANCIEN INTERNE DES HOPITAUX DE LYON

462, Rue Mustapha El Maani - Casablanca Tel : 022-27.66.73/24 Fax : 022-26-50-87

I.C.E :001543075000027 - RC : 1631 - Pat : 34201990 - CNSS : 128091 - RIB : ATW007780000000180200001638

Facture N:

19 / 11594

INPE : 093000180

IF : 41802740

Date : 08/10/2019

Suite aux Analyses Effectuées Le 08/10/2019

Sous La Prescription Du Docteur HORMI

Pour ZAID LARBI

Ayant La Référence : KG227

Organisme :



KG227

## Bilan :

CREA~GLY~HBA1C~AU~CHOL~HDL~LDL~TRI~TGO~TGP~GGT~PSA~TESTO~NFS~VS~CRP

Dr. El Harouchi Mohamed Saïd  
Laboratoire d'Analyses  
Médicales LABOMEDIC  
462, Rue Mustapha El Maani  
71150512 21/06/24 / 27 66 73 - Casablanca

**Cotation : B 1320 + Prelevement (10 DH)**

**Montant Net : 1780 Dhs**

**ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :**

**MILLE SEPT CENT QUATRE VINGT DHS**

# مختبر التحاليل الطبية لبوميديك LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LABOMEDIC

M.S. EL HAROUCHI

Pharmacien Biologiste - Ancien interne des hôpitaux de Lyon

CES : - Biochimie - Bacteriologie - Hématologie

- Virologie - Parasitologie - Immunologie

الهاروشي محمد سعيد

احترافي في التحاليل الطبية

Prélèvement du : 08/10/2019 à 10:53:12

Edition du : 08/10/2019



8EI1345

Monsieur ZAID LARBI

Dossier n° : 191081053128

KG227

Dr. HORMI

Page : 1 / 2

## HEMATOLOGIE

Analyses	Resultats	Normes	Antécédents
NUMERATION GLOBULAIRE		Homme	

Hémoglobine.....	14.5	g/dl	(14 à 17)	14.7 : 25/05/2019
Hématocrite.....	41.6	%	(40 à 52)	42.5 : 25/05/2019
Globules rouges.....	4.86	M/mm <sup>3</sup>	(4.5 à 5.9)	4.95 : 25/05/2019
VGM.....	86	μ3	(80 à 95)	86 : 25/05/2019
CCMH.....	35	pg	(28 à 35)	35 : 25/05/2019
TCMH.....	30	%	(28 à 35)	30 : 25/05/2019
Plaquettes.....	232000	/mm <sup>3</sup>	(150000 à 350000)	184000 : 25/05/2019
Globules blancs.....	6620	/mm <sup>3</sup>	(4000 à 10000)	6340 : 25/05/2019

## FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles:	53	%	(50 à 75)	49 : 25/05/2019
soit.....:	3509	/mm <sup>3</sup>	(2000 à 7500)	
* Polynucléaires éosinophiles:	4	%	(1 à 3)	4 : 25/05/2019
soit.....:	265	/mm <sup>3</sup>	(< = à 400)	
Polynucléaires basophiles...:	1	%	(< = à 1)	1 : 25/05/2019
soit.....:	66	/mm <sup>3</sup>	(< = à 150)	
Lymphocytes.....	31	%	(20 à 45)	37 : 25/05/2019
soit.....:	2052	mm <sup>3</sup>	(1500 à 4000)	
* Monocytes.....	11	%	(2 à 8)	10 : 25/05/2019
soit.....:	728	/mm <sup>3</sup>	(200 à 800)	

## VITESSE DE SÉDIMENTATION

VS 1ère heure.....	4	mm	(< = à 10)
VS 2ème heure.....	12	mm	(< = à 20)

# مختبر التحاليلات الطبية لبومديك LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LABOMEDIC

M.S. EL HAROUCHI

Pharmacien Biologiste - Ancien interne des hôpitaux de Lyon

CES : - Biochimie - Bactériologie - Hématologie  
- Virologie - Parasitologie - Immunologie

الهاروشي محمد سعيد

اختصاصي في التحاليلات الطبية

Prélèvement du : 08/10/2019 à 10:53:12

Edition du : 08/10/2019



8EI1345

Monsieur ZAID LARBI

Dossier n° : 191081053128

KG227

Dr. HORMI

Page : 2 / 2

## BIOCHIMIE

Analyses	Résultats		Normes	Antécédents
* Glycémie (à jeun) .....	1.14	g/l	(0.7 à 1.1)	1.12 : 25/05/201
Hb glyquée HbA1C (HPLC) .....	6.2	%	(4.2 à 6.2)	6.5 : 25/05/201
Créatinine sanguine.....	8.7	mg/L	(5 à 13)	8.8 : 25/05/201
* Cholestérol total.....	1.41	g/l	(1.5 à 2.2)	1.39 : 25/05/201
Cholestérol HDL.....	0.47	g/l	(> = à 0.4)	0.61 : 09/04/201
Cholestérol LDL.....	0.85	g/l	(< = à 1.6)	1.11 : 09/04/201
Triglycérides.....	0.51	g/l	(0.4 à 1.6)	0.62 : 25/05/201
Transaminases SGOT .....	29	UI/l	(< = à 40)	22 : 25/05/201
Transaminases SGPT .....	16	UI/l	(< = à 40)	18 : 25/05/201
Gamma -G.T.....	39	UI/l	(8 à 55)	38 : 25/05/201
Acide Urique.....	48	mg/l	(30 à 70)	56 : 25/05/201
Protéine C réactive.....		mg/l	(1 à 6)	2 : 25/05/201

## MARQUEURS TUMORAUX

PSA total.....	4.88	ng/ml
----------------	------	-------

2.92 : 25/05/201

### Valeurs usuelles

-----

< à 49 ans	: < 3.0
50-59 ans	: < 4.0
60-69 ans	: < 5.0
70-79 ans	: < 7

## HORMONOLOGIE

Analyses	Résultats		Normes	Antécédents
Téstostérone.....	385.8	ng/dl	(262 à 870)	
V.N : 10 ans.....	< 20 mg/dl			
11 - 13 ans.....	< 120			
11 - 15 ans .....	200 à 300			
13 - 20 ans .....	100 à 1000			